



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix et concurrence

Question écrite n° 117796

Texte de la question

M. Guy Malherbe appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la possibilité d'une baisse des prix de vente au public pour peu que toutes les mesures d'incitation concurrentielles soient réellement mises en oeuvre. L'exemple des marchés d'outre-mer, durement secoués par une crise sociale en janvier 2009, montre que rien n'est jamais perdu pour les consommateurs. Sur des marchés très fermés et très faiblement concurrentiels, les mesures fixées ont permis de faire baisser le prix de 20 % sur plus de 400 produits quotidiens. Cette baisse est durable. Les prix BC-Ba clairement identifiés dans les rayons par des « stop rayon » ont rencontré leur public et ont élargi le marché en créant de nouvelles opportunités de consommation. Sur les produits de première nécessité, l'augmentation des volumes de vente a été, selon certains distributeurs, de plus de 20 %. Ainsi, aujourd'hui, distributeurs et consommateurs se réjouissent de l'application des accords. Il demande si ce dispositif mis en place outre-mer peut être transposé en métropole.

Données clés

Auteur : [M. Guy Malherbe](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117796

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9700

Question retirée le : 27 mars 2012 (Fin de mandat)